



Schweizerischer Verband der Trockensteinmaurer SVTSM
Fédération Suisse des maçons de pierre sèche FSMPS
Associazione svizzera dei costruttori di muri a secco ASCMS

Grille de la formation modulaire maçon*ne de pierre sèche FSMPS

Niveau 1 Maçonnerie de pierre sèche

Module 1.1 Module de base Mur à double parement de Typ 1 Sécurité personnelle Construction selon les directives et recommandations SIA Durée 5jours/40 heures de cours	Module 1.2 Module de base Mur de soutènement de Typ 1 Sécurité personnelle Construction selon les directives et recommandations SIA Durée 5jours/40 heures de cours	Module 1.3 Module de base Fabrication d'outils et entretien Technique de base de la forge Base du choix de l'outillage Durée 5jours/40 heures de cours	Module 1.4 Introduction dans l'écologie des murs de pierre sèche Processus de développement de la biodiversité Durée 2jours/10 heures de cours
--	---	--	--

Conditions d'admission à l'examen: Avoir suivi les cours modulaire ou avoir fait valider la reconnaissance d'acquis antérieurs par la procédure d'équivalence.

Examen niveau 1

Examen pratique et théorique des compétences acquises selon les objectifs du niveau 1
Connaissance de base par écrit 3 hrs. / Construction d'un mur à double parement env.8 hrs. / Construction d'un mur de soutènement env.8 hrs.

Niveau 2 Maçonnerie de pierre sèche

Module 2.1 Mur de soutènement Typ 1 Construction d'angle de mur et escalier Construction selon les directives et recommandations SIA Durée 5jours/40 heures de cours	Module 2.2 Mur de soutènement Typ 2 Construction selon les directives et recommandations SIA Durée 5jours/40 heures de cours	Module 2.3 Entretien et réparation de dommages Construction selon les directives et recommandations SIA Durée 5jours/40 heures de cours	Module 2.4 Module pratique Construction de mur à double parement ou de soutènement Durée jusqu'à 3 mois	Module 2.5 Base de la taille de la pierre et géologie Durée 5jours/40 heures de cours
---	--	---	---	--

Conditions d'admission à l'examen: Avoir suivi les cours modulaire ou avoir fait valider la reconnaissance d'acquis antérieurs par la procédure d'équivalence.

Examen niveau 2

Examen pratique et théorique des compétences acquises selon les objectifs du niveau 2
Le contenu de l'examen n'est pas encore défini.